INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E
ISIN : FR0012914901
MYRIA ASSET MANAGEMENT - GROUPE UFF

Objectifs et politique d'investissement

- **Description des objectifs et de la politique d'investissement**

Le FCP a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée, une performance nette supérieure à celle du marché monétaire, soit EONIA +2%.

- **Caractéristiques essentielles**

L'atteinte de l'objectif de gestion reposera sur la couverture quasi systématique des risques de marché des OPC sous-jacents ou des titres vifs actions qui composent le fonds. Le processus de gestion s'appuie en complément sur les anticipations et les opportunités de marchés identifiées par le gérant. Ce dernier sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine, de manière discrétionnaire, la pondération qu'il souhaite pour chaque style. La recherche de l'alpha est principalement fondée sur la capacité des gérants de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA à :

- d'une part, sélectionner les OPC sous-jacents en fonction des résultats d'analyse des critères quantitatifs (encours, historique du sous-jacent, consistance des performances…) et qualitatifs (moyens et résultats des gestionnaires analysés…). Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA seront les suivantes :

Stratégie des OPC sous-jacents	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	75%	110%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	25%
Stratégies de performance absolue	0%	25%

- d'autre part, sélectionner les actions détenues en direct dont le potentiel de surperformance (c'est-à-dire la réalisation d'une performance supérieure à celle du marché) est estimé au travers d'une analyse fondamentale, de ratios d'analyse financière, de critère de momentum et en comparant leur valorisation avec celle du secteur auquel elles appartiennent.
- enfin, procéder à la couverture quasi permanente du portefeuille des différents risques de marchés (actions / taux), avec une exposition résiduelle possible. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers et/ou de gré à gré).

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE.
Le Fonds, éligible au PEA, sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.
La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.
Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra pas dépasser une fois son actif net.

- **Indicateur de référence**

L'indicateur de référence est l'EONIA (Euro Overnight Index Average), correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone Euro.

- **Modalités de souscription-rachat**
  - L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, auprès du centralisateur CACEIS Bank (1-3, place Valhubert 75013 PARIS).
  - L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 14 heures 30 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
  - La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.
  - Cette classe de parts capitalise intégralement ses sommes distribuables.

- **Autres informations**
  - Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés pour exposer l'OPCVM aux marchés des actions et des taux et/ou le couvrir des risques actions, taux et devises.
  - La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des dividendes versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.
  - La durée de placement recommandée est supérieure à 2 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ⟷ **A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé**

1	2	**3**	4	5	6	7

- **Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites**
  - Cette évaluation du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques en matière de volatilité de l'OPCVM (depuis sa création) complétées sur la période de référence (5 ans) par celles d'un OPCVM comparable (depuis sa création). L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de son exposition aux marchés actions et taux.
  - Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
  - L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- **Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur**
  - **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.
  - **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
  - **Risque de contrepartie** : Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.myria-am.com

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée **Frais de sortie**	**5 % maximum** **Néant**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**3 % TTC (*)**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	25%TTC maximum de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'indice Eonia +2%. Elle est plafonnée à 1,25% TTC de l'actif net.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

(*) Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.myria-am.com

Performances passées

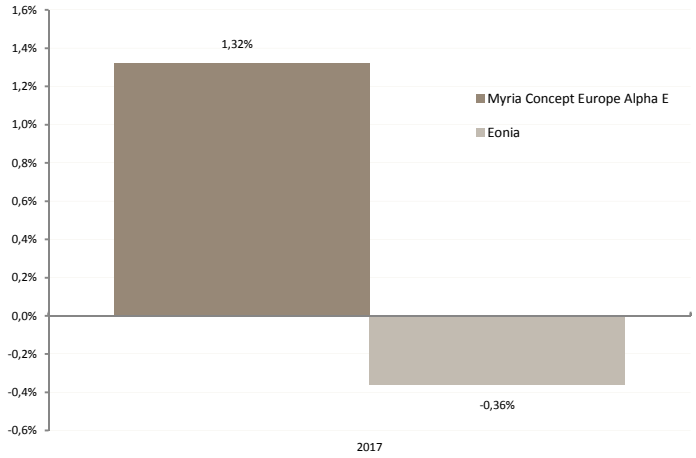

Le fonds a été créé le 3 mai 2016.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** CACEIS Bank
- **Fiscalité :**
  Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :**
  Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) et valeur liquidative sont disponibles à l'adresse suivante :

MYRIA ASSET MANAGEMENT
32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - FRANCE
www.myria-am.com

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 mars 2018.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion de portefeuille Myria Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.myria-am.com.

La responsabilité de Myria Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Myria Asset Management, Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000€ enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 804 047 421. Siège social : 32 avenue d'Iéna, 75116 PARIS